

**Ordre du jour :**

- **Lecture du Procès Verbal de la précédente réunion**
- **Indemnité Représentative de Logement 2020**
- **Rentrée scolaire 2021/2022**
- **Recensement de la population 2022**
- **Site Internet**
- **Questions diverses**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 07 Septembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le sept septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes, sous la présidence d'Isabelle TARDY, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 02 Septembre 2021

Etaient présents : Mme TARDY, M. PLAIZE, Mme DUBREUIL, MM. BERNARD, BAUDRY, Mmes LAMOR, LANOUE, LYS, MM. MAROT, MONTIGAUD, PIEL, POULARD

Absents : Mme GERVREAU (pouvoir donné à Mme TARDY)  
MM. DANET, ROY

Secrétaire de séance : M. POULARD

Madame le Maire ouvre la séance en donnant lecture du Procès Verbal de la précédente réunion.  
Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès Verbal.

**Indemnité Représentative de Logement 2020**

Madame le Maire donne connaissance de la décision prise par le Comité des Finances Locales au cours de sa séance du 1<sup>er</sup> Décembre 2020, par laquelle il a été décidé d'arrêter le montant de l'Indemnité Représentative de Logement (IRL) pour l'année 2020, à la somme de 2 185 € pour les instituteurs célibataires et à la somme de 2 731 € pour les instituteurs célibataires avec enfants et les agents mariés ou pacsés avec ou sans enfants.

Madame le Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, a demandé à ce que le montant unitaire de l'Indemnité Représentative de Logement (IRL) 2020 soit identique à celui de 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur cette proposition.

**Rentrée scolaire 2021/2022**

Madame le Maire annonce la répartition des effectifs à la rentrée 2021/2022 :

Ecole de CLION SUR SEUGNE : 38 élèves répartis sur 2 classes

Ecole de MOSNAC : 42 élèves répartis sur 2 classes

Ecole de ST GEORGES ANTIGNAC : 40 élèves répartis sur 2 classes  
Soit un total de 120 élèves sur l'ensemble du RPI.

## **Recensement de la population 2022**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les opérations de recensement de la population se dérouleront du 19 Janvier 2022 au 20 Février 2022.

Elle précise qu'au vu des contraintes sanitaires, les réponses par internet seront fortement privilégiées.

Le coordonnateur communal des opérations de recensement est Madame TARDY Isabelle.

Les deux agents recenseurs qui s'étaient proposés pour 2021 sont toujours disponibles pour 2022. Il s'agit de Monsieur Alain ROBIN et Mme Elodie BREMAND.

## **Site Internet**

Monsieur MAROT informe de la mise en ligne du nouveau site internet de la commune. L'ensemble des données de l'ancien site ont été transférées et reclassées. Un travail de mise en forme et de vérification reste encore à effectuer.

Toutes les remarques sur l'utilisation de ce site sont les bienvenues afin de le rendre accessible à tous.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Communication par SMS**

Madame le Maire rappelle qu'en début d'année, le Conseil Municipal avait décidé de mettre en place un sondage auprès de la population afin de connaître les personnes intéressées par la mise en place de SMS groupés comme moyen d'information. Elle ajoute que très peu d'administrés ont répondu.

Monsieur PLAIZE informe de l'existence d'une application de communication auprès des administrés ayant été présentée au Carrefour des communes où il s'est rendu le 02 Septembre 2021.

IntraMuros est une application complète permettant de communiquer des informations brèves aux administrés utilisant l'application. Elle permet de diffuser des événements, des alertes et des actualités auprès des citoyens et de leur proposer des services dématérialisés. Les associations, commerces et écoles peuvent également contribuer à l'ajout d'informations sous le contrôle de la Mairie.

C'est un moyen de communication complémentaire, sans les contraintes du RGPD.

L'application est proposée à l'essai gratuit pendant 3 mois. L'adhésion à l'année est de 240.00 €.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de faire l'essai de cette application pendant 3 mois.

## **Remerciements de Madame BARBOTIN Sylvie**

Madame le Maire donne lecture d'un courrier de Madame BARBOTIN Sylvie, par lequel elle remercie la municipalité pour son soutien, sa présence et son partenariat au cours de ses 19 années d'enseignement à

l'école de CLION SUR SEUGNE, ainsi que pour le cadeau qui lui a été offert lors de son départ à la retraite.

### **Salle de l'Atelier**

Madame le Maire et Madame LANOUE donne le bilan de l'utilisation estivale de la Salle de l'Atelier.

Six expositions s'y sont succédées. Une est prévue pour les Journées du Patrimoine.

La signalisation de la salle est à revoir, mais l'expérience est à renouveler pour 2022.

### **Association des aînés ruraux**

Madame le Maire informe que faute de renouvellement de bureau, l'Association des aînés ruraux cessera son activité à compter de Janvier 2022.

### **Point sur les travaux des bâtiments communaux**

Monsieur PLAIZE donne un compte-rendu des travaux qui ont été réalisés sur les bâtiments communaux.

L'éclairage de la deuxième partie de l'église est terminé. Le travail effectué est de qualité et le rendu est à la hauteur des attentes.

Les menuiseries extérieures de la bibliothèque ont été changées. L'ouverture entre la bibliothèque et la salle des archives de la Mairie est en cours. Les délais sont maintenus.

Les volets du Musée seront mis en peinture début Octobre.

Les plateformes des points de collecte des ordures ménagères aux villages de Lansac, Chez Caillet et La Renauderie sont en cours.

A l'école, les petits travaux d'entretien courant ont été réalisés avant la rentrée des classes. L'architecte est venue prendre les mesures afin d'élaborer les premières esquisses qui seront présentées en réunion de Conseil Municipal fin Octobre.

### **Point sur les travaux de voirie**

Monsieur BERNARD donne le compte-rendu des travaux qui ont été effectués sur la voirie communale.

L'enrobé à froid a été réalisé par les employés communaux ainsi que la pose de calcaire dans les chemins blancs.

Le débermage prévu a été réalisé sur deux jours pour une longueur de 5.3 km linéaires. Une dizaine d'agriculteur ont fait le déplacement pour aider à l'évacuation.

## **Randonnée des oiseaux**

Madame le Maire informe que la randonnée des oiseaux aura lieu le Dimanche 26 Septembre 2021. Inscription sur internet et pass sanitaire sont obligatoires.

Elle ajoute que si les conditions sanitaires le permettent, le pot de l'amitié sera offert par la commune.

## **Estivales**

Madame le Maire donne le bilan des Estivales qui ont été organisées le 24 Juillet. Le pass sanitaire obligatoire a été une raison de l'annulation du repas. Malgré tout, 65 personnes sont venues assister au concert de Jazz, ce qui est plutôt satisfaisant.